



**HAL**  
open science

## Du nouveau sur le destin de Lucrece Clouet, fille de l'artiste François Clouet

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. Du nouveau sur le destin de Lucrece Clouet, fille de l'artiste François Clouet. Nouvelles de l'estampe, 2015, 250, pp.82 - 84. <10.4000/estampe.649>. <halshs-04595095>

**HAL Id: halshs-04595095**

**<https://shs.hal.science/halshs-04595095v1>**

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

---

## Du nouveau sur le destin de Lucrece Clouet, fille de l'artiste François Clouet

Rémi Mathis

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/649>  
DOI : 10.4000/estampe.649  
ISSN : 2680-4999

### Éditeur

Comité national de l'estampe

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2015  
Pagination : 82-84  
ISSN : 0029-4888

Ce document vous est offert par Ecole nationale des Chartes



### Référence électronique

Rémi Mathis, « Du nouveau sur le destin de Lucrece Clouet, fille de l'artiste François Clouet », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 250 | 2015, mis en ligne le 15 octobre 2019, consulté le 30 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/649> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.649>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Du nouveau sur le destin de Lucrece Clouet, fille de l'artiste François Clouet

Rémi Mathis

---

- 1 Les renseignements biographiques sur les Clouet, artistes de cour du XVI<sup>e</sup> siècle, sont extrêmement peu nombreux. On ne sait ni où ni quand est né le père, Jean Clouet. On ignore également quand il est arrivé en France et d'où il était réellement originaire. Sa date de mort même n'est pas précisément connue... La biographie de François Clouet, fils de Jean, n'est pas plus précise que celle de son père : sa date de naissance ne fait pas l'objet de consensus à dix ans près, et les événements connus proviennent essentiellement des comptes de la Maison du roi et d'actes notariés : ils sont très ponctuels et ne dressent qu'un portrait bien flou de la vie de l'artiste, ses relations sociales, sa fortune. C'est paradoxalement sa mort que l'on connaît le mieux, puisque l'on conserve son testament et que des affaires judiciaires sur lesquelles nous reviendrons nous permettent de connaître la date exacte de son décès et les modalités de partage de ses biens<sup>1</sup>. C'est pourquoi nous nous permettons de publier ici un document inédit, qui est certes bien anecdotique, mais vient prendre place dans le tout petit corpus des actes authentiques sur la famille Clouet et éclaircit un point resté jusqu'à maintenant irrésolu.

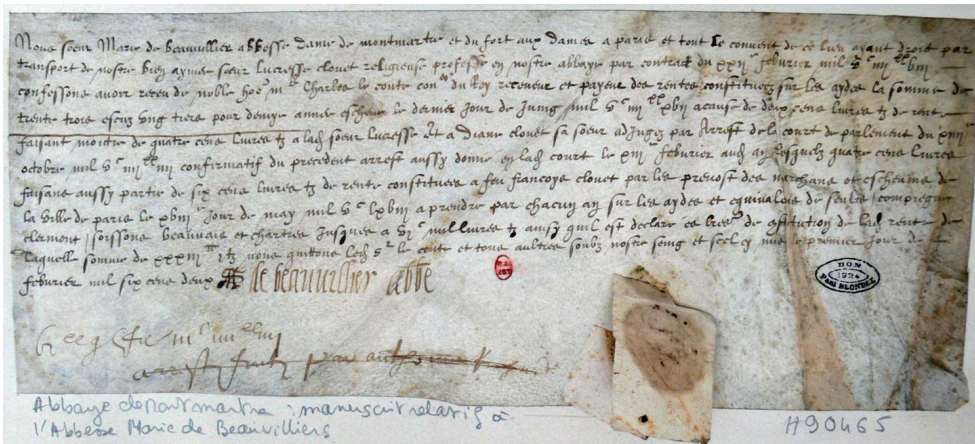
## État de la connaissance

- 2 François Clouet a deux filles, dont le destin est partiellement connu par les recherches de Jules Guiffrey, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 3 Née en 1563, Lucrece Clouet est baptisée le 28 novembre de cette année avec sa sœur jumelle Diane – dont il est fait mention dans l'acte ici édité. Filles naturelles de François Clouet – qui ne s'est jamais marié –, elles perdent leur père le 22 septembre 1572 et se trouvent orphelines alors qu'elles n'ont pas neuf ans. Lors de ce décès, la fortune de François Clouet est partagée en trois entre sa sœur Catherine et ses deux filles.

Catherine semble toutefois revendiquer l'intégralité de l'héritage, ce qui aboutit à un procès, qui dure en 1577 à 1588 au cours duquel Diane et Lucrèce sont représentées par un tuteur, Hector Gedouyn<sup>2</sup>. Le juge finit par donner raison aux filles Clouet, qui rentrent en possession de leurs six cents livres de rente.

- 4 Diane devient religieuse professe de l'hôpital de Sainte-Anastase (ou hôpital Saint-Gervais) : elle y est placée à la mort de son père en l'absence de tout proche désirant prendre soin d'elle et demande à y être reçue religieuse en 1588, le procès étant clos et sa fortune rétablie. Par un acte du 3 août 1590, elle fait donation à l'hôpital de ses six cents livres de rentes<sup>3</sup>.
- 5 Le destin de Lucrèce était en revanche plus obscur. Guiffrey indique que les deux sœurs avaient pensé en 1588 se faire religieuses à l'abbaye de Montmartre et à lui léguer leurs biens mais que Diane y a renoncé au dernier moment et écrit dans son acte de donation à Sainte-Anastase qu'elle avait été « circonvenue et deceue et que son intention n'a jamais esté de faire tel contract ». L'historien imagine donc qu'il en a été de même de Lucrèce, sans pouvoir préciser son devenir.

Reçu de Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, pour une rente transportée de Lucrèce Clouet, 1<sup>er</sup> février 1602. BnF, Est., Va-323-fol.



## Une nouvelle source

- 6 Nous avons pu découvrir au sein du département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France un document qui précise ce qu'est devenue Lucrèce Clouet. Car sous le nom de cabinet des estampes puis de département des Estampes et de la Photographie, sont en réalité conservés des objets extrêmement divers : des dessins<sup>4</sup> – dont une exceptionnelle collections de cinq cent cinquante portraits de cour dessinés des Clouet<sup>5</sup> – des matrices de cuivre et de bois, des tableaux<sup>6</sup>, des objets et maquettes... et des manuscrits, archives et documents historiques. Si la plupart des documents sont bien référencés, certains peuvent se trouver dans des séries thématiques, parmi estampes et photographies, où on ne pense pas forcément à les chercher.
- 7 Or, en 1924, un modeste employé passionné par la topographie parisienne, Paul Blondel (1855-1924), fait don de plus de quatre-vingts mille pièces à la Bibliothèque nationale. On y trouve essentiellement des estampes, mais également quelques documents collectionnés au hasard de ses trouvailles. Ce don a été réparti entre les séries

thématiques du département. Le document qui nous intéresse se trouve classé parmi les estampes sur la topographie parisienne du XVIII<sup>e</sup> arrondissement (BnF, Estampes, Va-323-fol.). On y trouve en effet trois reçus émis par des abbesses de l'abbaye de Montmartre pour des sommes d'argent qui leur ont été versées à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>.

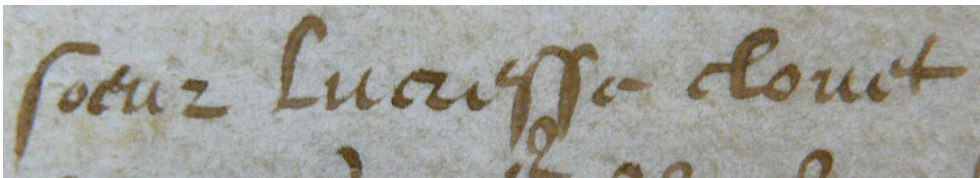
- 8 L'acte retrouvé est un reçu donné par Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, pour une rente que Lucrece Clouet a transportée à l'abbaye. L'abbesse reconnaît avoir été payée de cent livres correspondant à six mois d'une rente de deux cents livres qui fait partie des six cents livres héritées de François Clouet par sa fille Lucrece. Le document est daté du 1<sup>er</sup> février 1602.
- 9 Il montre que, contrairement à sa sœur et à ce que pensait Guiffrey, Lucrece n'a pas dénoncé la donation faite à l'abbaye de Montmartre. Elle a bien signé un contrat en 1588, soit quelques mois après que le Parlement lui a reconnu, ainsi qu'à sa sœur, la pleine propriété de la rente léguée par leur père. Lucrece Clouet est donc bien devenue religieuse à l'abbaye de Montmartre, alors en plein renouveau grâce à quelques abbesses énergiques de haute noblesse. C'est à ce titre que l'abbaye reçoit l'argent de la rente constituée par François Clouet.

## Édition du document

- 10 Nous, sœur Marie de Beauvillier, abbesse dame de Montmartre et du Fort-aux-Dames à Paris et tout le convent de ce lieu, ayant droit par transport de nostre bien aymée sœur Lucrese Clouet, religieuse professe en nostre abbaye par contract du XXII<sup>e</sup> febvrier mil Vc IIIIxx VIII confessons avoir receu de noble homme Me Charles Le Conte, conseiller du roy, receveur et payeur des rentes constituées sur les aydes la somme de trente trois escuz, ung tiers pour demye année escheue le dernier jour de juing mil Vc IIIIxx VII à cause de deux cens livres tz de rente faisant moitié de quatre cens livres tz à lad. sœur Lucrese et à Diane Clouet sa sœur adjugez par arrest de la court de Parlement du XIII<sup>e</sup> octobre mil Vc IIIIxx IIII confirmatif du precedent arrest aussy donné en lad. court le XIII<sup>e</sup> febvrier audit an. Lesquelz quatre cens livres faisant aussy partie de six cens livres tz de rente constituées à feu François Clouet par les prevost des marchans et eschevins de la ville de Paris, le XVIII<sup>e</sup> jour de may mil Vc LXVIII à prendre par chacun an sur les aydes et equivalens de Senlis, Compiègne, Clermont, Soissons, Beauvais et Chartres jusques à VIc mil livres tz ainsy qu'il est declaré ès lettres de constitution de lad. rente de laquelle somme de XXXIII l. tz nous quittons led. sr Le Conte et tous aultres soubz nostre seing et scel, le premier jour de febvrier mil six cens deux.

M. DE BEAUVILLIERS ABBÉ

### Détail



---

## NOTES

1. Étienne Jollet, *Jean et François Clouet*, Paris, Lagune, 1997, p. 15-19.
2. Jules Guiffrey, « Le Testament et les enfants de François Clouet, peintre des rois François Ier, Henri II et Charles IX », *Archives de l'art français*, 1884, p. 113-118 et 131-136. Les documents relatifs à ce partage – seule archive qui donne la date de mort de François Clouet – sont republiés avec d'autres dans *Documents en partie inédits sur les Clouet, peintres du roi de 1522 à 1572, et sur plusieurs peintres de leur époque, avec une introduction et des notes*, éd. Théodore Courtaux, Paris, Cabinet de l' « Historiographe », 1909, 43 p.
3. Ibid.
4. Barbara Brejon de Lavergnée, (avec la collaboration de Damien Chantrenne, Pascale Cugy et Maxime Préaud), *Dessins français du XVIIe siècle. Inventaire de la collection de la Réserve du département des Estampes et de la Photographie (cotes B 6, B 7, B 11, B 14)*, Paris, BnF éditions, 2014, 320 pages ; Barbara Brejon de Lavergnée (dir.), *Dessins français du XVIIe siècle. Collections du département des Estampes et de la Photographie*, cat. expo Paris, BnF, 2014, Paris, éditions de la BnF, 2014, 192 p.
5. *Dessins de la Renaissance. Collection de la Bibliothèque nationale de France* [cat. expo. Barcelone 2003-2004 ; Paris 2004], dir. G. Lambert, Paris, BnF, 2003.
6. Dont le plus célèbre, le portrait du roi de France Jean le Bon, appartenant à la collection Roger de Gaignières, est en dépôt au Louvre depuis 1925.
7. Les deux autres concernent une certaine Marie Chauveau. Nous ignorons si elle est de la famille de François Chauveau : ces documents constitueraient alors un petit corpus sur les familles d'artistes et l'abbaye de Montmartre.

---

## INDEX

**Index géographique** : France

**Index chronologique** : 16e siècle

## AUTEUR

### RÉMI MATHIS

Archiviste paléographe, conservateur chargé des estampes du XVII<sup>e</sup> siècle au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France et rédacteur en chef des *Nouvelles de l'estampe*